CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E113423** **VALABLE JUSQU'AU** **21/07/2027**

ÉDITÉ LE **09/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2006
Forme juridique : SAS
Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES B 493 171 961

Siret : **493 171 961 00029**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2113433

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 22104823804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 22104823804

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/07/2026

Raison sociale : **MIHOC RENOVATION**

13 BIS ROUTE DE DOURDAN
78730 SAINTE-MESME

Téléphone : 01 69 44 09 39 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.mihocrenovation.fr/
E-mail : mihocrenovation@yahoo.fr

Responsabilité légale :
MIHOC GRIGORE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	22/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/07/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/11/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	05/11/2026
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 08:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.